



# LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE

## FICHE DE POSTE

### CONSEILLER TERRITORIAL EN ARBITRAGE H/F

#### 1- CONTEXTE

**La Ligue de Football de Normandie organise les championnats régionaux et gère 750 clubs et 100 000 licenciés. Le territoire est également composé de 5 districts.**

Le Conseiller Territorial en Arbitrage (CTA) est placé sous l'autorité hiérarchique du Président de la Ligue, en lien avec le Président de la Commission Régionale d'Arbitrage et du Président du District de la Manche, et en collaboration avec l'équipe régionale en arbitrage (ERA).

Il est chargé de :

- Développer et mettre en œuvre la politique départementale de l'arbitrage dans les domaines de la formation, du recrutement, de la détection et de la fidélisation des arbitres.
- Mener conjointement avec la Ligue et ses conseillers techniques régionaux en arbitrage (CTRA), des actions techniques et assurer l'animation de l'équipe départementale en arbitrage (EDA), avec notamment l'animation possible de section sportive d'arbitrage.
- Venir en soutien des clubs dans le cadre de l'accompagnement à la sensibilisation à l'arbitrage et aider dans leurs missions, les bénévoles de la Commission d'Arbitrage.

#### 2- MISSIONS

- Promouvoir l'arbitrage et Favoriser le recrutement, la formation et la fidélisation des arbitres.
- Détecter, former et suivre les arbitres pouvant accéder aux compétitions régionales, avec l'EDA.
- Accompagner et former les observateurs d'arbitres.
- Prospecter dans les établissements d'enseignement (collèges, lycées, universités, CFA).
- Organiser et uniformiser les stages et la formation continue (en relation avec les Commissions).
- Suivre la gestion et la désignation des nouveaux jeunes arbitres.
- Accompagner et former les tuteurs d'arbitres.
- Former les arbitres bénévoles de clubs et les arbitres assistants bénévoles de clubs.
- Organiser et assurer les sessions de formations en collaboration avec l'EDA, l'ERA et l'IR2F.
- Mettre en place et animer des réunions dans les clubs (sensibilisation à l'arbitrage, suivi des référents « Arbitres » dans les clubs, intégration des arbitres dans les clubs).
- Contribuer aux travaux de l'ERA.
- Valoriser l'arbitrage à travers le programme éducatif fédéral (PEF) et intervenir auprès des autres acteurs du football, par une participation aux formations et recyclages des éducateurs.
- S'associer à l'équipe technique départementale (CTD, etc.).
- Contribuer à la communication, à l'image de la fonction d'arbitre et abonder la rubrique « Arbitrage » sur le site Internet (en relation avec le service communication).
- Adhérer et participer à la politique générale de la Ligue et du District, notamment à travers des missions concernant la prévention, la lutte contre les incivilités...
- Contribuer, ponctuellement et le cas échéant, à des missions régionales, voire nationales, sur le développement de l'arbitrage.





### 3 - COMPETENCES TECHNIQUES

- Maîtrise des lois du jeu
- Maîtrise des outils informatiques
- Maîtrise de la pédagogie arbitrale
- Maîtrise de l'environnement footballistique
- Maîtrise de l'organisation de stages et rassemblements`
- Suivre et mettre en œuvre les projets

### 4 - COMPETENCES ET SAVOIR ETRE

- Avoir une aisance relationnelle notamment avec les bénévoles
- Se situer dans un environnement avec de nombreux acteurs
- Être bien organisé
- Savoir anticiper
- Être force de proposition
- Être disponible et mobile (interventions les soirs et week-ends et déplacements sur l'ensemble du territoire)

### 5 - FORMATIONS ET EXPERIENCE

- Diplôme de formateur en arbitrage (souhaité)
- Avoir une expérience dans la formation

### 6 - RELATIONS INTERNES ET EXTERNES

- CRA et CDA de la Manche
- Autres directions de la LFN et des Districts
- Arbitres et clubs

### 7 - ELEMENTS PRATIQUES

- Type de contrat : CDI à compter du 24/08/2026
- Temps de travail : Temps complet
- Rémunération : catégorie C de la Convention Collective des Personnels Administratifs et Assimilés du Football au forfait jour. Salaire de 2 100 euros brut /mois sur 13 mois
- Localisations : Ligue de Football de Normandie et le District de la Manche
- Déplacements fréquents
- Autres spécificités pratiques liées au poste : travail possible en soirée et les week-ends
- Mutuelle, tickets restaurant et plateforme de service billetterie culturelle et de loisirs (club employés)

**Dépôt des candidatures : CV et lettre de motivation sont à adresser avant le 10/06/2026 par mail à Fredy FAUTREL, Coordonnateur Technique Régional en Arbitrage à [ffautrel@normandie.fff.fr](mailto:ffautrel@normandie.fff.fr)**

